



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 20.03.2023

Numéro de publication: BH07-0000003700

Entité de publication

Registre du commerce du Bas-Valais, Rue du Chanoine Broquet 2, 1890 St-Maurice

Décision en vertu des art. 934 al. 1, 938 al. 2 CO et 153 ORC, Registre du commerce du Bas-Valais

Organisation concernée:

Registre du commerce du Bas-Valais

CHE-420.602.842

Rue du Chanoine Broquet 2

1890 St-Maurice

Contexte:

Les entités juridiques ci-dessous ont fait l'objet d'une décision qui est à disposition des personnes habilitées à représenter l'entité juridique ou leurs héritiers au Registre du commerce du Bas-Valais, Rue du Chanoine Broquet 2, 1890 St-Maurice. Un recours peut être déposé auprès du Tribunal Cantonal à Sion dans les **30 jours**, conformément à l'article 942 CO.

Organe décisionnel:

Registre du commerce du Bas-Valais

Rue du Chanoine Broquet 2, Case postale 120, 1890 St-Maurice

Remarques juridiques complémentaires:

- DBMandats - Daniel BAERISWYL, gestionnaire de patrimoine à Saint-Gingolph (CHE-229.664.038)

- Detektiv Djurdjevic à Port-Valais (CHE-193.413.554)

- institut de beauté Galer à Saxon (CHE-340.542.183)

- SN Menuiserie, Nelson Joaquim Dos Santos Silverio à Collombey-Muraz (CHE-115.227.688)

- Spirig Construction à Port-Valais (CHE-141.389.977)

- Station Agip, Marlène Roch à Saint-Gingolph (CHE-181.492.133)

- www.prestige-mosaique.ch Mani à Martigny (CHE-115.652.519)

Délai : 30 jours

Fin du délai: 19.04.2023

Point de contact:

Registre du commerce du Bas-Valais,

Rue du Chanoine Broquet 2, Case postale 120, 1890 St-Maurice